

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE VALSERHONE

COMMUNE DE VALSERHONE

République Française

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE N° 2023/28

AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE DE DEBIT DE BOISSONS – ARTS & BD

Le Maire de Valsershône,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2,

VU le Code de la Santé Publique, notamment son article L.3334-1 et L.3334-2,

VU la demande présentée par l'association ARTS & BD, tendant à obtenir l'autorisation temporaire de servir des boissons de 3^{ème} catégorie :

- du vendredi 24 novembre 2023 à 10h00 au dimanche 26 novembre 2023 à 09h59, au centre Jean-Marinet, 01200 VALSERHONE, à l'occasion du festival BD dans l'Ain ;
- du dimanche 26 novembre 2023 à 10h00 au dimanche 26 novembre 2023 à 19h00, au centre Jean-Marinet, 01200 VALSERHONE, à l'occasion du festival BD dans l'Ain,

ARRETE

Article 1 : L'association ARTS & BD est autorisée à ouvrir un débit de boissons de groupe 3 :

- du vendredi 24 novembre 2023 à 10h00 au dimanche 26 novembre 2023 à 09h59, au centre Jean-Marinet, 01200 VALSERHONE, à l'occasion du festival BD dans l'Ain ;
- du dimanche 26 novembre 2023 à 10h00 au dimanche 26 novembre 2023 à 19h00, au centre Jean-Marinet, 01200 VALSERHONE, à l'occasion du festival BD dans l'Ain.

Article 2 : L'association ARTS & BD se conformera à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée,

- à la Brigade de Gendarmerie de Valsershône
- à la Police Municipale
- au demandeur

Fait à Valsershône, le 03 mars 2023

Mis en ligne le 13 avril 2023

Pour Le Maire,

L'adjointe déléguée,
Isabelle DE OLIVEIRA